



LA · BAIE · DU · LAC

logements
protégés
à L'Abbaye



Contacts



Alterimo Sàrl
Ch. du Martinet 5 bis
1007 Lausanne

021 694 30 33
info@alterimo.ch
www.alterimo.ch

textes
Chantal-Anne Jacot,
journaliste RP

conception graphique
Antistatique

images de synthèses
Gaël Dominique

photos
photocase.com



Vous avez dit « logements protégés » ?

Dans notre société, l'intégration de personnes âgées ou souffrant d'un handicap est une mission importante.

Les logements protégés sont une réponse à l'isolement social de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, cafétéria, salle de rencontre – assurent communication, contacts, échanges. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l'environnement extérieur.

Bail, clé, boîte aux lettres :
les trois mots-clés
qui soulignent l'indépendance
de chaque locataire.



Un logement protégé est un appartement adapté, subventionné ou non, conçu selon des normes édictées par les autorités compétentes dans le but de faciliter le quotidien des personnes concernées.

- Il permet le maintien à domicile de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements autonomes de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) adaptés d'un point de vue architectural comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il est équipé d'un système de type « Sécutel » afin d'offrir un encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il est associé au service d'une référente sociale, présente régulièrement sur le site, qui a pour objectifs d'identifier les besoins et les demandes des locataires, de concevoir, d'organiser et de réaliser des activités collectives. Ce service est géré par une société spécialisée.
- Il est lié à des espaces collectifs dans le bâtiment (salle communautaire, buanderies, petits salons...) où des activités sont organisées par la référente sociale ou par les locataires. Ces espaces ont pour but d'éviter l'isolement, de favoriser le contact entre les locataires et avec la communauté environnante.



Philippe Diesbach – Président
PrimaVesta – Coopérative d'utilité publique

Le concept



Dans le Jura Nord-vaudois, la Commune de L'Abbaye est entre autre propriétaire de la parcelle n° 739 située au cœur du village sur la place du Prédicant.

Le terrain, d'une surface d'environ 700 m², mis à disposition en droit distinct et permanent de superficie (DDP) durant 70 ans, donnera naissance à un immeuble proche du lac avec ses promenades et ses chemins fleurissants.

L'objectif est de proposer aux habitants, les Bayets, une alternative à l'EMS tout en leur offrant la possibilité de rester dans leur localité ou dans les environs.

A la recherche d'un investisseur pour réaliser des logements protégés ainsi que

des surfaces commerciales, la commune a fait appel à la Coopérative PrimaVesta.

Les $\frac{3}{4}$ des 8 appartements de 2 pièces et des 8 de 3 pièces sont subventionnés par l'Etat de Vaud, avec un abaissement de 10 % du loyer. De son côté, la Commune de L'Abbaye renonce à sa redevance du DDP pendant 30 ans afin de participer également à la diminution des loyers.

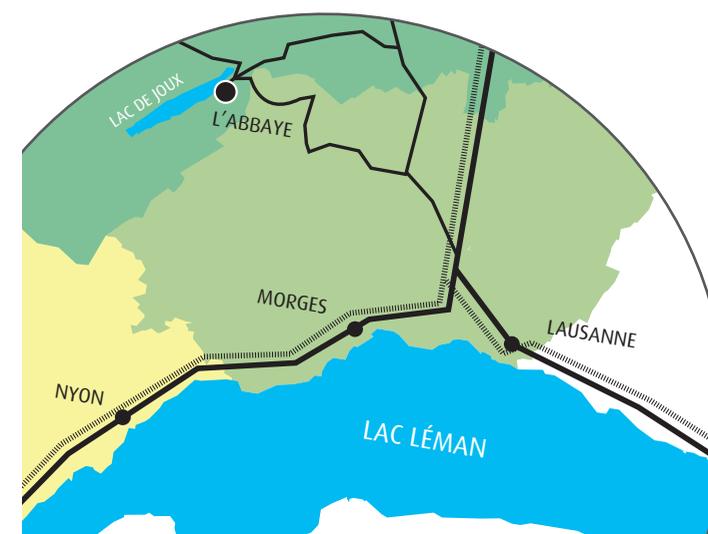
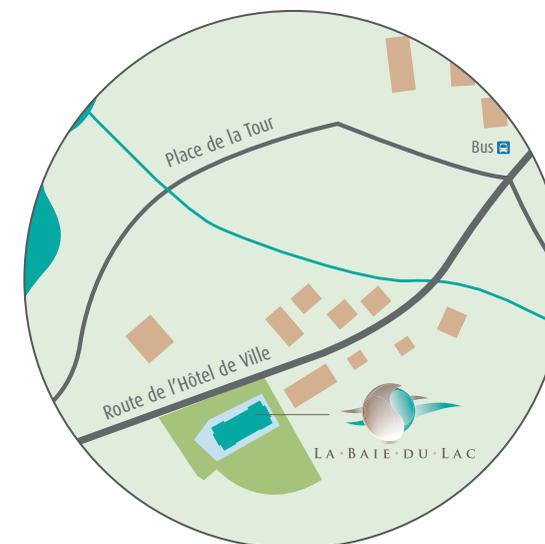
La réalisation de l'ouvrage est prévue selon le développement durable et au standard Minergie®: respect du bilan énergétique global du bâtiment et de ses matériaux de construction, intégration dans la nature du site, etc.

Le bâtiment

Le projet «La Baie du Lac» comprend un immeuble de logements protégés de :

- 8 appartements de 2 pièces
- 8 appartements de 3 pièces

Au rez-de-chaussée, trois espaces commerciaux pourront être loués et une salle communautaire équipée d'une cuisine accueillera les locataires.



La situation

Dans le massif du Jura, la Commune de L'Abbaye est nichée dans la Vallée de Joux, verdoyante en été, enneigée en hiver. Elle comprend les villages des Bioux, de L'Abbaye et du Pont.

L'Abbaye est propriétaire d'une parcelle située au centre du village. Cette bourgade historique et pittoresque réputée pour son ancienne abbaye, fondée entre 1126 et 1134, attire de nombreux touristes.

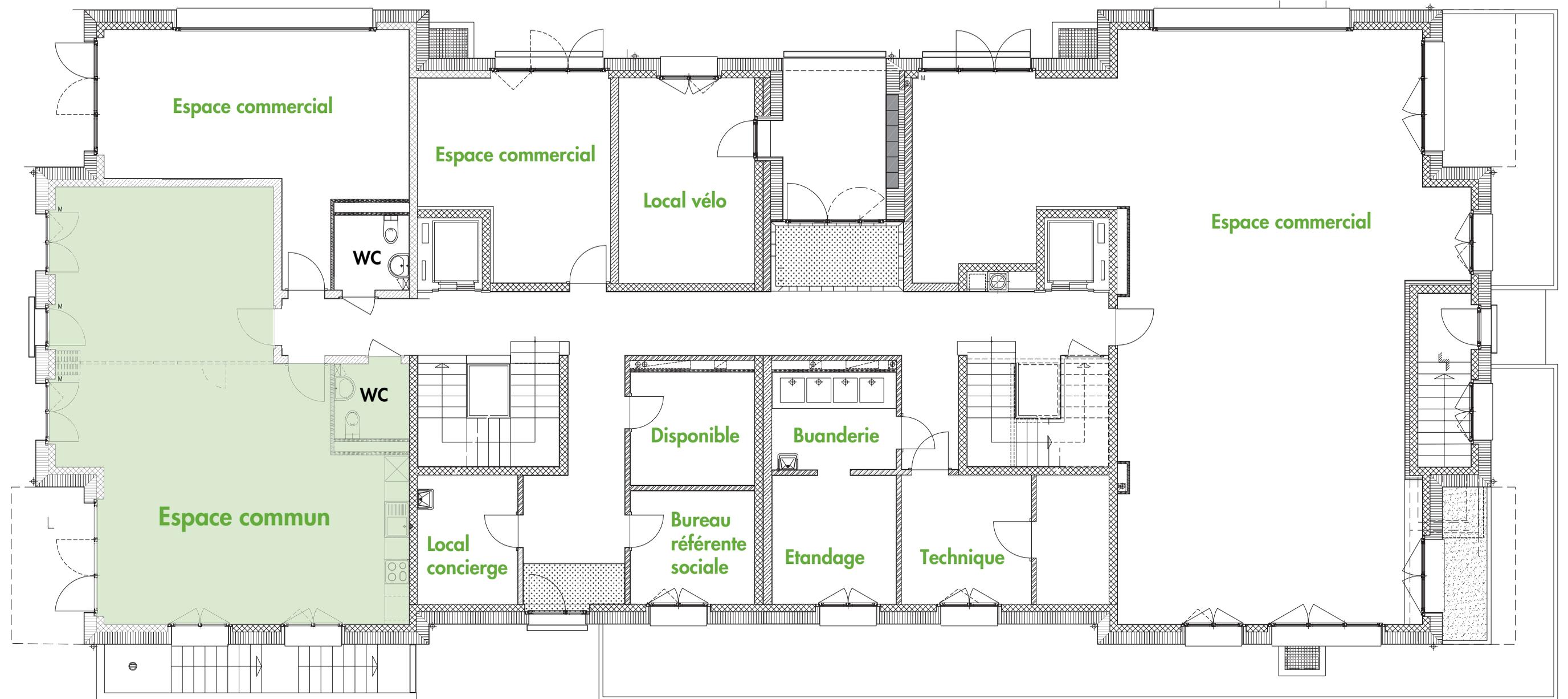
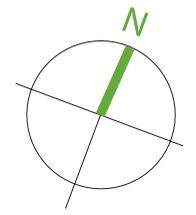
Le nouveau projet de «La Baie du Lac» est bien localisé, à 45 minutes en voiture ou en bus de Lausanne par le Col du Mollendruz. L'autoroute A1- sortie Cossonay ou Morges ainsi que la semi-autoroute A9b, sortie Vallorbe, permettent d'atteindre rapidement le village. Les CFF – trains InterRégio – et correspondance TRAVYS (Transports Vallée de Joux, Yverdon-les-Bains, Sainte-Croix), sans oublier le TGV en provenance de Paris, arrêt à Vallorbe, facilitent les déplacements des habitants de la région.

En toute saison, les activités sportives – randonnées, ski de piste, ski de fond, bicyclette, etc. – sont nombreuses et variées. Elles emmènent les promeneurs en direction du Lac Brenet, de la Dent de Vaulion ou du village du Sentier en empruntant la fameuse Route des horlogers.

Les fins gourmets trouveront des restaurants authentiques qui apprêtent avec délicatesse les poissons du lac et d'autres mets vaudois typiques, accompagnés de fins nectars aux bouquets savoureux et aux cépages caractéristiques du terroir.

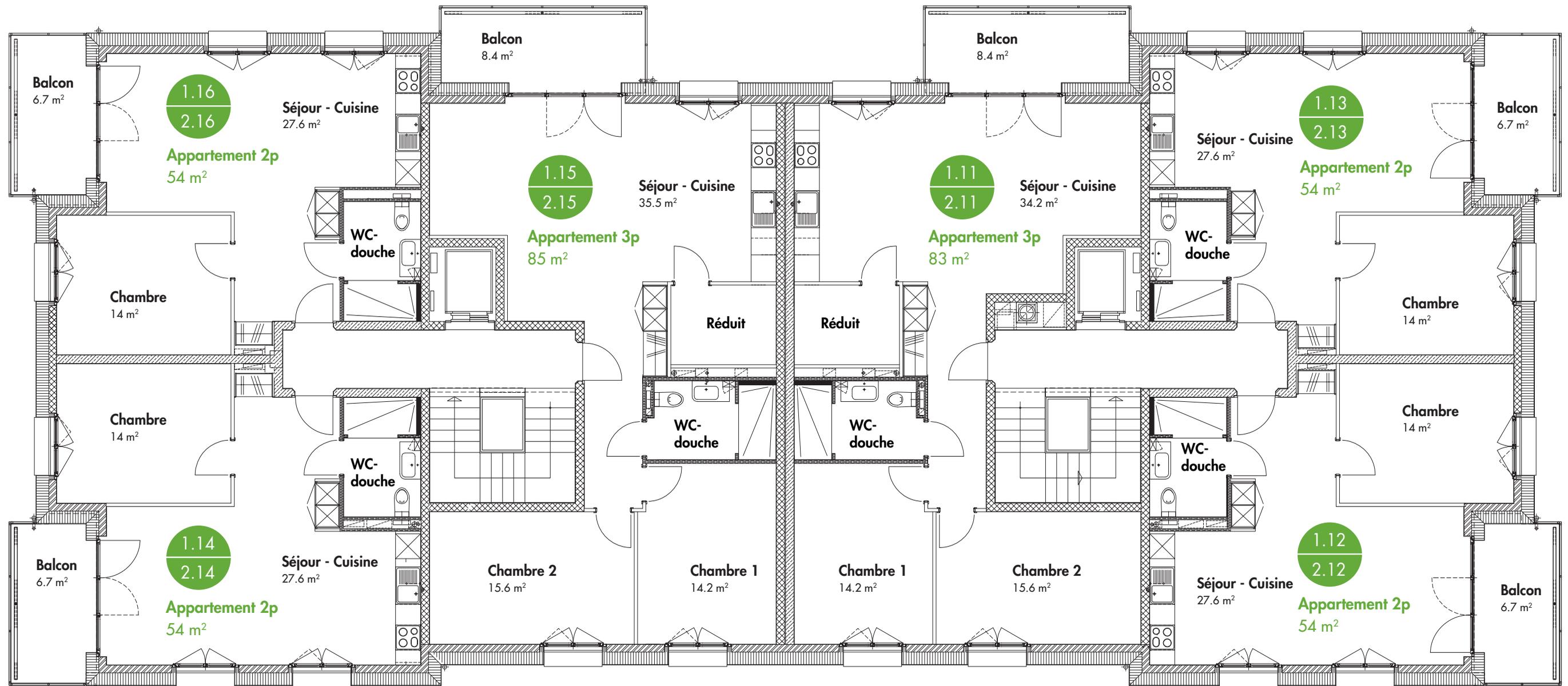
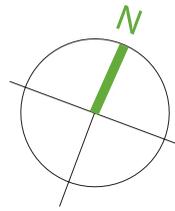


Rez-de-chaussée



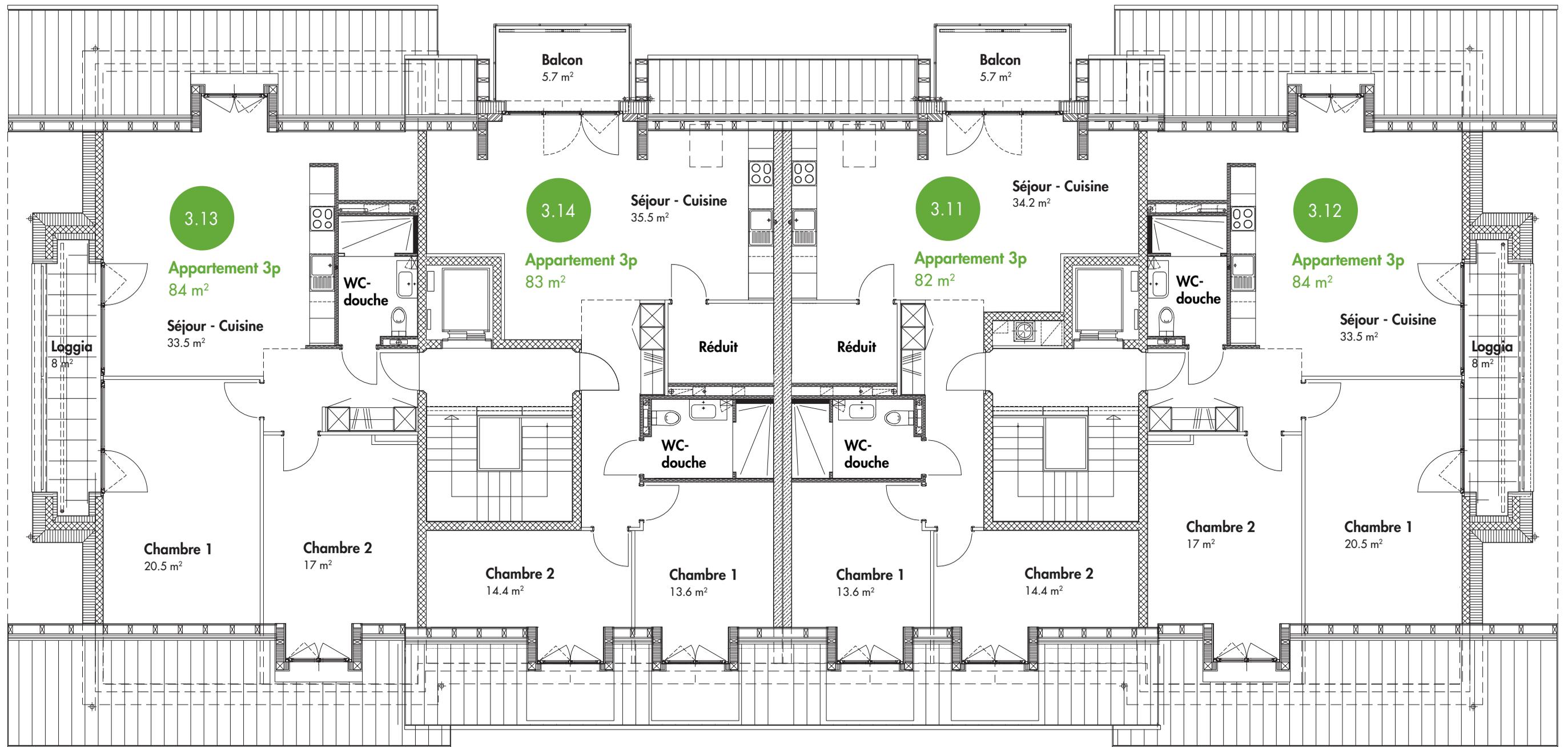
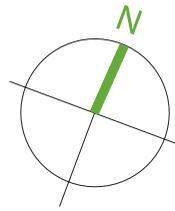


1^{er} & 2^e étages



L'ensemble des surfaces est approximatif.

Combles



L'ensemble des surfaces est approximatif.